



recensement agricole 2010

Premières tendances

La place de l'agriculture dans le département du Cher se maintient tant sur le plan du potentiel de production agricole que sur celui de l'occupation du territoire.

La part de plus en plus importante occupée par les grandes exploitations conjuguée à des gains de productivité notables expliquent cette situation.

Les grandes cultures, l'élevage de bovins allaitants et la viticulture restent les principales orientations agricoles du département.

Une productivité du travail en hausse

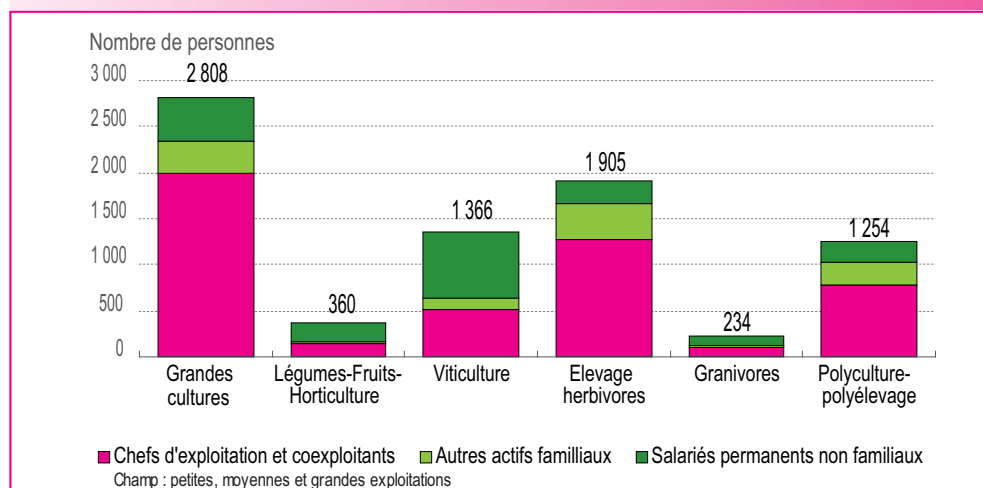
Dans le Cher, les exploitations agricoles, pour assurer leurs productions, ont besoin de faire travailler de manière régulière moins de personnes en 2010 : 7 930 personnes contre 10 630 dix ans auparavant. Si l'agriculture a besoin de moins de bras, c'est en raison d'une productivité accrue : à elle seule, une personne à temps plein assume 66 hectares, 11 de plus qu'en 2000. La production agricole par unité de main-d'œuvre agricole a ainsi progressé de 19 %.

La main-d'œuvre familiale, principale contributrice, se compose de 4 810 chefs d'exploitation et coexploitants et 1 170 autres actifs familiaux. En fait, les chefs et coexploitants fournissent la plus grande partie du travail agricole, soit 56 %. La participation des autres membres de la famille ne cesse de se réduire avec seulement 8 % contre 13 % en 2000. En particulier, les conjoints non coexploitants consacrent moins de temps à l'activité agricole : leur part de travail est de seulement 6 %. D'ailleurs, près de huit sur dix d'entre eux travaillent à moins d'un quart de

temps ou pas du tout sur l'exploitation. La proportion de membres de la famille ayant le statut de salarié a doublé en dix ans. Elle n'en demeure pas moins faible, de l'ordre de 6 % des salariés.

Hors cadre familial, 1 940 emplois agricoles sont occupés par des salariés permanents et 70 % sont des postes à temps complet. Ces salariés fournissent le quart du travail agricole, soit trois points de plus qu'en 2000. Pour la plupart (87 %), ils sont employés dans les grandes exploitations. Ce sont les exploitations viticoles qui occupent le plus de salariés permanents, suivies des structures à orientation grandes cultures. En outre, ce sont surtout les viticulteurs, mais également les arboriculteurs qui embauchent des travailleurs saisonniers. Ceux-ci assument 9 % du travail, en très légère baisse par rapport à 2000. Les agriculteurs font peu appel à des prestataires externes (entreprises de travaux agricoles et coopératives d'utilisation de matériel agricole). Ils leur confient à peine 2 % de la quantité de travail.

Des salariés surtout en viticulture



Source : Agreste - Recensement agricole 2010



L'agriculture, l'affaire des grandes exploitations

31 % de la SAU départementale mise en valeur par les 10 % plus grandes exploitations.

432 333 hectares de SAU.

Les exploitations disposent en moyenne de 115 ha.

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons nationales et internationales.

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010.

■ Publiés en septembre «Agreste Centre, Résultats région Centre» et un «Agreste Centre, Résultats» par département, disponibles sur le site internet de la DRAAF du Centre.

■ Sur internet par commune, cartographie interactive données de cadrage données détaillées

Prenez connaissance des résultats du recensement sur :

www.agreste.agriculture.gouv.fr
et sur www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr

Le Cher compte 3 800 exploitations, soit 15 % de l'ensemble des exploitations régionales. Elles valorisent 432 300 ha soit 59 % du territoire départemental.

En dix ans, le quart des unités ont disparu, taux légèrement supérieur à la moyenne régionale, mais en léger recul par rapport à la précédente période intercensitaire 1988/2000.

Pour autant, la plupart des terres agricoles ont conservé leur vocation : en dix ans, seulement 2 % ont perdu cet usage. De ce fait, les exploitations sont toujours plus grandes. Dans le Cher, la SAU moyenne atteint désormais 15 hectares, soit 21 de plus que la moyenne régionale.

Trois exploitations sur quatre font partie des moyennes et grandes structures. A elles seules, les grandes unités, soit quasiment la moitié des exploitations, concentrent 85 % du potentiel de production. Les exploitations départementales contribuent à 16 % du potentiel de production agricole régional.

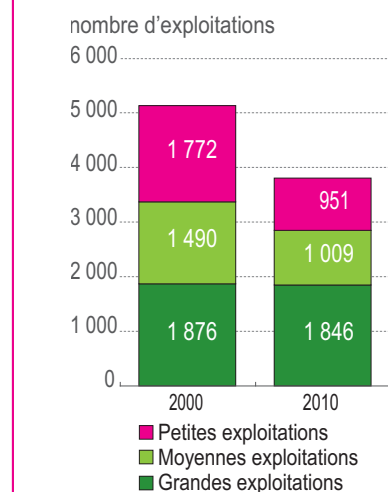
Ce potentiel a légèrement diminué depuis 2000 (- 4 %). Pour autant, le Cher passe de la 47^e à la 46^e place au classement de la production départementale française.

Les exploitations individuelles restent majoritaires avec près de 6 exploitations sur 10. Pour gérer des exploitations s'assimilant de plus en plus à des entreprises, les formes sociétaires sont plus adaptées et poursuivent leur développement : 41 % des exploitations ont adopté ce statut, dont la moitié des EARL

et 13 % des sociétés civiles (SCEA). La part des GAEC est stable à 5 %.

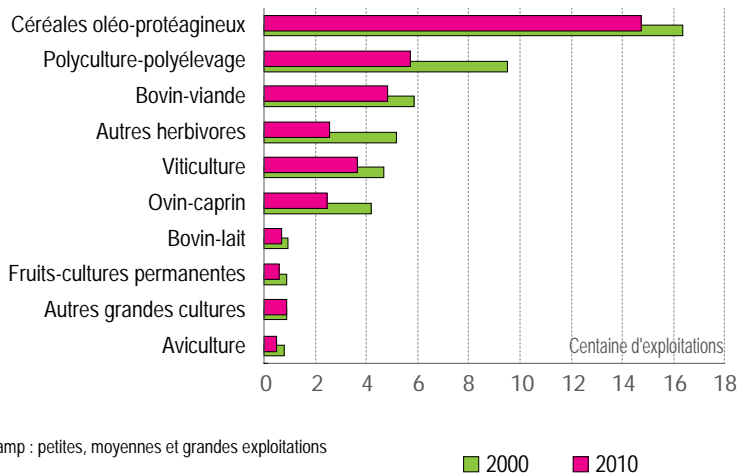
La hiérarchie des secteurs de production est sensiblement identique à celle de 2000. Les grandes cultures restent en tête avec 39 % des exploitations. Ce secteur a le mieux résisté. La viticulture perd seulement 22 % de ses exploitations spécialisées et contribue à hauteur de 13 % au potentiel de production départemental. L'élevage de bovins viande se comporte bien mais la polyculture élevage et l'orientation ovins-caprins perdent une part d'exploitations plus importante.

Les grandes exploitations se maintiennent



Source : Agreste - Recensements agricoles

Les exploitations viticoles et de grandes cultures résistent bien



Source : Agreste - Recensements agricoles

Grandes cultures, élevage allaitant et viticulture dominant l'agriculture du département

Les céréales dominent l'agriculture du Cher : elles couvrent 45 % du territoire agricole et ont légèrement gagné du terrain en dix ans. Culture principale, le blé tendre occupe près d'un hectare sur quatre. Les oléagineux confirment leur conquête du territoire : 6 % en 1979, 19 % en 2010, même s'ils semblent ne plus progresser. Les grandes cultures assurent 46 % du potentiel de production agricole du département, en augmentation de 4 points depuis 2000.

Un vignoble tout en appellation

Le vignoble gagne en superficie et en qualité : il s'étend sur 4 130 hectares, dont la quasi totalité (98 %) est en appellation d'origine protégée. Et il se concentre sur les exploitations spécialisées et se répartit entre 490 agriculteurs, presque moitié moins qu'en 2000.

Le verger, constitué essentiellement de pommiers, ne cesse de se réduire. Il n'occupe plus que 780 hectares, alors que dix ans auparavant, il atteignait près de 2 000 hectares.

Moins d'éleveurs, mais des troupeaux plus conséquents

Avec 64 500 vaches allaitantes, le Cher, surtout dans le sud, détient le tiers de l'effectif de la région, soit le deuxième cheptel régional après l'Indre. Ce cheptel reste stable. Les éleveurs, moins nombreux, possèdent en moyenne 55 vaches nourrices pour 42 en 2000.

Avec un troupeau de 25 500 chèvres, le Cher détient 23 % de l'effectif régional. Il a perdu la place de leader qu'il occupait lors du précédent recensement pour rétrograder en 3^e position, précédé de l'Indre-et-Loire et de l'Indre. Moins de chèvres, moins d'éleveurs, mais plus d'animaux par élevage : en moyenne, les 230 éleveurs caprins possèdent plus d'une centaine de chèvres. La production de fromage AOC Crottin de Chavignol s'essouffle.

La production ovine est mise à mal, le cheptel décline au fil du temps. Par contre, les effectifs de porcins et de volailles sont en augmentation.

Céréales, oléagineux et protéagineux occupent 65% de la surface agricole utilisée.

1/5^e de la surface régionale de colza.

21 % de superficies toujours en herbe.

27 % du verger régional de pommiers.

19 % du vignoble régional, 98 % des vignes en AOP.

L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 50 ans

En une décennie, l'âge moyen des dirigeants a légèrement augmenté : 49 ans pour les hommes et 53 ans pour les femmes.

Entre 2000 et 2010, la place des femmes chefs d'exploitation n'a pas évolué : toujours une sur cinq.

1 exploitation sur 3 détient des bovins.

Le tiers du cheptel régional de vaches allaitantes.

Le quart du cheptel régional de chèvres.

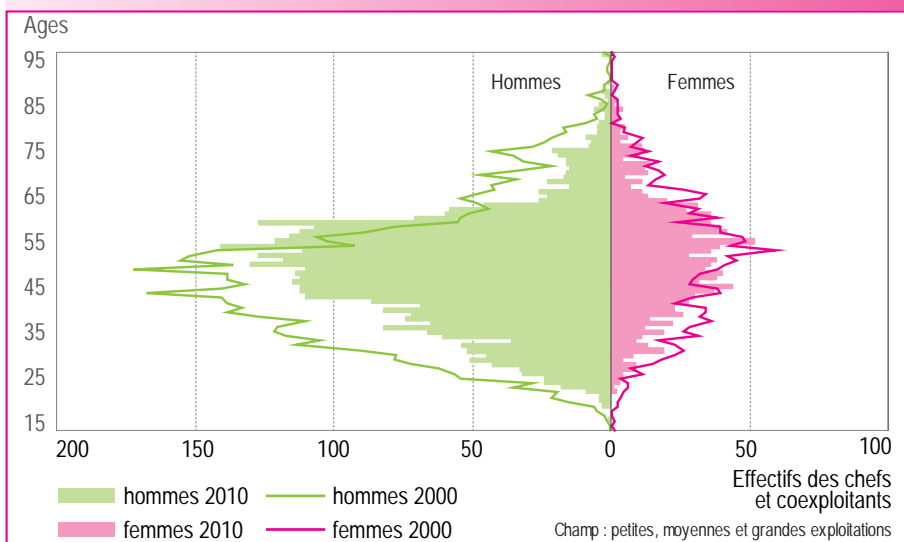
627 exploitations pratiquent une activité de diversification : le travail à façon est la première activité pratiquée, la transformation laitière la seconde.

39 exploitations produisent de l'énergie renouvelable via des installations solaires.

474 exploitations commercialisent des produits par des circuits courts, essentiellement en vente directe.

30 % de la superficie agricole n'a pas reçu de traitement phytosanitaire.

Les moins de 40 ans représentent 20 % des chefs d'exploitation et coexploitants



Avec 115 hectares de SAU moyenne par exploitation, le Cher se situe en tête de la région Centre

Champ : petites, moyennes et grandes exploitations	CHER			CENTRE		
	2010	2000	Évolution %	2010	2000	Évolution %
Exploitations	3 806	5 138	- 26	25 080	33 050	- 24
Chefs d'exploitation et coexploitants	4 811	6 197	- 22	30 760	38 400	- 20
Salariés permanents	1 945	2 056	- 5	9 846	10 940	- 10
Quantité de travail en uta	6 509	8 062	- 19	37 743	48 062	- 21
Sau	432 333	442 438	- 2	2 311 415	2 365 694	- 2
Sau moyenne *	115	87	31	94	73	28
Céréales et oléoprotéagineux	281 084	279 647	1	1 659 252	1 651 282	0
Céréales	192 989	190 983	1	1 211 648	1 215 382	0
dont blé tendre	105 943	122 367	- 13	667 307	748 219	- 11
orge et escourgeon	43 770	35 636	23	231 889	225 280	3
maïs grain et semence	23 063	22 935	1	115 553	133 741	- 14
Oléagineux	81 679	86 432	- 5	398 273	371 565	7
Protéagineux	6 416	2 232	187	49 331	65 770	- 25
Vigne	4 132	3 626	14	21 769	23 034	- 5
Superficie en herbe	122 714	124 874	- 2	408 624	408 543	0
Vaches laitières	7 072	8 231	- 14	64 493	73 192	- 12
Vaches nourrices	64 460	65 020	- 1	198 068	201 529	- 2
Chèvres	25 460	31 146	- 18	109 171	101 417	8
Brebis mères	40 948	51 631	- 21	141 830	196 400	- 28
Truies mères	5 526	3 938	40	31 541	33 855	- 7
Poulets de chair et coqs	953 212	609 332	56	5 741 357	5 102 867	13

* en prenant en compte les exploitations avec une sau > 0
Unités : nombre, hectare, tête d'animaux

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole de production ou de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- elle atteint une certaine dimension : soit 1 hectare de surface agricole utilisée (SAU), soit 20 ares de cultures spécialisées ;
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les

chefs d'exploitation et coexploitants, et les membres de la famille (conjoints, et enfants, dès lors que ceux-ci fournissent un travail sur l'exploitation).

Les salariés permanents travaillent toute l'année (même à temps partiel). Les saisonniers ont travaillé une partie de l'année seulement (même à temps complet pendant cette durée).

■ **Le travail effectué sur l'exploitation** comprend aussi les prestations fournies par les entreprises ou les CUMA. Il est alors compté en temps de travail. **L'unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. C'est l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet sur l'année.

■ **Les surfaces agricoles et les cheptels** sont valorisés par le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ce calcul est réalisé à partir de coefficients qui résultent de valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production. Elle permet de classer les « **petites exploitations** » quand elle se situe en deçà de 25 000 €, les « **moyennes exploitations** », quand elle est comprise entre 25 000 et 100 000 €, et les « **grandes exploitations** » quand elle dépasse 100 000 €.

La contribution des surfaces ou des cheptels à la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.